

LAVERGNE

BULLETIN MUNICIPAL



Inauguration de la Mairie de Lavergne Le 25 mai 2024

De gauche à droite : M. Alain PICARD (Conseiller Départemental), M. Michel GOURIOU (Sous-Préfet de Marmande), Mme Hélène LAPORTE (Députée), M. Michel MASSET (Sénateur), M. Gaëtan MALANGE (Sénateur Suppléant), M. Jacques RIEMENSBERGER (Maire de Lavergne)

DECEMBRE 2024

www.mairielavergne.e-monsite.com

Page Facebook : [Village de Lavergne 47800](#)

**Le Maire, les Adjointes,
les Conseillers Municipaux,
le Personnel communal
vous souhaitent de**

Bonnes Fêtes
DE FIN D'ANNÉE



Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Une nouvelle année vient de s'écouler. Soyez assurés que vous servir, servir notre village et par là notre territoire et ses habitants est, avec mon équipe, notre seule ambition. C'est ce qui guide nos actions au quotidien dans ce monde qui avance si vite.

C'est dans cet esprit, qu'avec mes adjoints et conseillers, nous réfléchissons, nous travaillons, et nous agissons pour vous et dans l'intérêt général. C'est dans cette direction que nous œuvrons pour votre bien-être et votre cadre de vie. C'est ainsi, qu'avec vous tous, nous relèverons les défis qui se présenteront à nous. Chacun d'entre nous, à son niveau, en tant que citoyen responsable et respectueux, apporte sa contribution positive dans la vie de notre commune.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques et administratifs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée.

Le monde bouge, la société évolue, mais nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel. Fédérer, rassembler, partager, sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et dans notre quotidien à tous.

Réapprendre la tolérance et la bienveillance et permettre le « vivre ensemble » est indispensable. Ce sont les vœux que je formule pour cette nouvelle année 2025 qui s'ouvre et qui accompagne les traditionnels vœux de santé, de bonheur et de sérénité.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements de notre commune. Amicalement.

Le Maire, Jacques RIEMENSBERGER

NOS REALISATIONS 2024 ET PROJETS 2025

Nos réalisations :

05 Avril 2024 : Diaporama projeté à la mairie de Lavergne sur les vieux métiers



Mai 2024 : Un barnum a été acheté à la Communauté de Communes du Pays de Lauzun afin que nos associations puissent l'utiliser lors des différentes manifestations

Mai 2024 : Les menuiseries du logement situé dans le bourg ont été changé en double vitrage.

5 Mai 2024 : Course de vélo organisée sur la commune par le Cyclo Sport Miramontais.



25 Mai 2024 : Inauguration de la mairie de Lavergne en présence des habitants, de M. Alain PICARD (Conseiller Départemental), de M. Michel GOURIOU (Sous-Préfet de Marmande), de Mme Hélène LAPORTE (Députée), de M. Michel MASSET (Sénateur) et de M. Gaëtan MALANGE (Sénateur Suppléant).



Juin 2024 : le réfrigérateur ainsi que le lave-vaisselle de la cantine scolaire ont été changés

Juillet 2024 : Réfection du Chemin de Ladoue et du Chemin de Grand Vergne

21 Août 2024 : Installation de potelets pour sécuriser le chemin menant à l'école de Lavergne



13 Septembre 2024 : Randonnée du Patrimoine, départ de Lamothe d'Alès



13 Octobre 2024 : Octobre rose avec randonnée pédestre et équestre



Nos projets :

- Sécurisation du bourg : Plateau ralentisseur

Afin de faire ralentir la circulation, le conseil municipal, après de nombreuses discussions, a finalement opté pour un plateau ralentisseur sera prochainement créée à proximité de la nouvelle mairie.



- Installation de volets roulants dans la classe de cycle 3

- Fin de la création de la voie d'accès pour le cabinet dentaire au Pont du Roi

- Installation d'un miroir à la sortie de Ladoue

- Entretien des bâtiments communaux

- Entretien des voies communales

- Installation d'un portail chez les locataires du Bourg

- **Projet de lotissement à Brideau Haut** : Ce terrain a été donné en don à la commune par Mme Gisèle BUGIER qui, par testament, a laissé en volonté que celui-ci soit transformé en lotissement afin d'accueillir plusieurs familles.



INFORMATIONS MUNICIPALES

INFOS MAIRIE DE LAVERGNE

Horaires et Coordonnés de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le mardi et jeudi : 9h-12h/13h30-17h30 et le samedi : 9h-12h

Téléphone : 05.53.93.25.16 / E-mail : mairie.lavergne@wanadoo.fr

Site web : www.mairielavergne.e-monsite.com / Page Facebook : Village de Lavergne 47800

Monsieur le Maire : Jacques RIEMENSBERGER (depuis 2014)



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune dès 16 ans doit se présenter à sa mairie de résidence afin d'effectuer le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté. Les documents seront demandés pour les examens et concours de l'Etat (Bac, permis de conduire, etc.) Le jeune sera automatiquement inscrit sur la liste électorale de sa commune de recensement à ses 18 ans.

INFORMATIONS ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE LAVERGNE



L'école de Lavergne dispose de 3 classes, réparties de la petite section au CM2.

Les horaires de cours sont répartis sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Horaires garderie scolaire :

(Gratuite)



LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :

MATIN DE 7 H 30 à 9H00

SOIR DE 16 H 30 à 18 H 15

Inscriptions école maternelle

Infos Rentrée 2025 :

Les enfants qui sont dans leur troisième année (**nés en 2022**) et à condition **qu'ils soient propres** peuvent être inscrits avant fin juin 2025. Se munir du **livret de famille et du carnet de santé**.

MAISON FRANCE SERVICES

Les agents de France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien (CAF, CPAM, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, Impôts, etc)

Agence de Miramont

Lundi 9h-13h / 14h-17h30

Mardi 9h-13h / Après-midi sur RDV

Mercredi Matin sur RDV / 14h-17h

Jeudi 9h-12h / Après-midi sur RDV

Vendredi 9h-12h et 14h-17h

Agence de Lauzun

Mardi 14h-17h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 14h-18h

Contact : 07.88.99.95.55 ou 05.53.79.67.97

INFORMATIONS MUNICIPALES



MARIAGE :

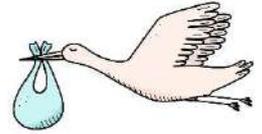
Mme Farah EL FAZAZI et
M. Benoît DEFFIEUX
Le 18 mai 2024

Mme Adou, Laure, N'Taho, Marie, Thérèse N'GUESSAN et
M. Didier, Philippe NOURRY
Le 24 août 2024

ETAT CIVIL 2024

NAISSANCES :

Ewenn, Malo DUPONT BELLO le 1^{er} août 2024



DECES

M. Claudy AUDEVARD

Mme Georgine, Marie, Madeleine COLOMBERA

M. Jean-Pierre FABRE

M. Michel COUTURIER

Mme Christiane BEILLEVAIRE

M. Angélo PAVAN

Mme Fabienne APPARSAMY

Mme Louise LANDES

Mme Jacqueline MOULART

M. Christopher BEATTIE



FINANCES 2024

Au 01.11.2024 :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

⇒ Dépenses réalisées en 2024 : 345 260,26 / ⇒ Recettes réalisées en 2024 : 678 982,91 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT :

⇒ Dépenses réalisées en 2024 : 393 917,26 € / ⇒ Recettes réalisées en 2024 : 305 555,98€

Au 01.11.2024 : Excédent de 245 361,37€



NOUVEAU 🖐️

APPLICATION LUMIPLAN SUR ANDROID ET IPHONE

Une application mobile simple et pratique

Lumiplan est une application complète et personnalisée pour informer, alerter, faciliter l'accès en ligne aux services communaux et renforcer le lien avec les citoyens.

Pour y accéder c'est simple ! Rendez-vous sur l'Apple store ou le Play store et écrire dans la barre de recherche « Communauté de Communes du Pays de Lauzun » et vous arrivez sur l'application Lumiplan. Vous pouvez ensuite choisir votre commune.

Les services proposés par l'application sont :

- L'actualité de votre mairie
- Signalements des citoyens afin de faciliter la gestion des dommages sur la commune (ex : arbre tombé, etc)
- Recevoir les informations importantes, en temps réel et directement sur votre smartphone
- Voir les dates des prochains événements de votre commune
- Répondre aux sondages
- Valorisez le patrimoine et les activités culturelles de votre commune grâce à des points d'intérêts



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

Le 05 février 2024

1 - MARCHÉ PUBLIC : APPROBATION DE L'AVENANT N°2 CONCERNANT LES MODIFICATIONS APPORTEES AU MARCHÉ DE BASE : Des modifications ont été apportées au marché de base relatives à la construction de la mairie et des travaux supplémentaires sont nécessaires.

2 - APPROBATION DE L'AVENANT N°3 : PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA NOUVELLE MAIRIE : La fin de travaux de la mairie est fixée au 29 mars 2024.

3 – DELIBERATION AUTORISANT LE MANDATEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024

4 - ANALYSE DES DEVIS CONCERNANT L'AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE : Retenues entreprise VALOGNES pour les menuiseries pour un montant de 14 954,96€ TTC, l'entreprise ENRIQUEZ-FERBOEUF pour l'électricité pour un montant de 1 606,36€ TTC, l'entreprise POINT P pour les fournitures pour un montant de 739,57€ TTC.

5 - ANALYSE DES DEVIS CONCERNANT L'INTERPHONE DE LA GARDERIE : Retenue entreprise ENRIQUEZ-FERBOEUF pour un montant de 1 377,96€ TTC.

6 - ACHAT BARNUM PROVENANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Barnum dimension 5x5 pour un montant de 1000€.

Le 11 mars 2024

1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : Excédent global de clôture pour 2023 = 300 091,63€

2 – CHEMIN DE LADOUE : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, pour compléter le chemin de randonnée, il a été décidé d'échanger des parcelles. Suite à la réception du document d'arpentage et du plan de division du géomètre, toutes les parties sont d'accord et ont signées. Monsieur le Maire propose que les parcelles cédées numérotées C612, C613, C614 et C617 soient acquises par la commune à 8000€ l'hectare. Le conseil municipal approuve.

3 – COURSE CYCLISTE LE 05 MAI 2024 : Monsieur le Maire informe le Conseil de Municipal qu'une course cycliste organisée par le Cyclo Sport Miramontais aura lieu sur la commune le 05 mai 2024. Le conseil municipal décide de donner au Cyclo Sport Miramontais une subvention exceptionnelle de 200€.

.4 – CREATION D'UNE PLATEFORME DE RETOURNEMENT AU LIEU-DIT BICARRAU : Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux qu'afin que les véhicules puissent faire demi-tour sans danger sur la parcelle, anciennement numérotée F877 appartenant à Mme ORJUBIN (épouse BORDIN) Monique, le conseil a approuvé par délibération la création d'une plateforme de retournement le 07 août 2023. Monsieur le Maire que la parcelle F1009 est cédée à la commune à l'euro symbolique.

5 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE LA COMMUNE ET TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de servitudes nécessaires ainsi que les actes authentiques

Le 15 avril 2024

1 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

○ Taxe foncière (bâti)	35,28 %	→ 214 644 €
○ Taxe foncière (non bâti)	56,59%	→ 46 630 €
○ Taxe d'habitation	10,30%	→ 18 787 €
○ CFE	16,03 %	→ 2 885 €

Le Conseil décide de ne pas augmenter le taux.

2- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées : 802 354,63€

Dépenses d'Investissement ; 462 415,54€ / Recettes d'Investissement : 672 151,17€

Excédent attendu de 209 735,63€

3- DON DE LA COMMUNE DE BOURGOUGNAGUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Bourgougnague a souhaité faire un don de 2400€ à la commune de Lavergne.

Le 03 juin 2024

1 – TENUE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIIN 2024

2 – APPROBATION DU DEVIS DE L'ENTREPRISE MORAND POUR LE CHEMIN SECURISE A L'ECOLE : Le Conseil approuve le mobilier de l'entreprise MORAND pour 3328,22€

3 – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT A TERRITOIRE D'ENERGIE LOT-ET GARONNE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION AU LIEU DIT VIALLE

Le 17 juin 2024

1- TENUE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES 30 JUIIN ET 07 JUILLET 2024

2 – PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT EN BUS POUR LA PISCINE POUR LES MATERNELLES EN 2025 : - Le conseil municipal décide de prendre en charge le transport en bus pour un montant de 2800€ et de prévoir ce montant au budget 2025.

3 – CHANGEMENT DE COPIEURS MAIRIE/ECOLE : Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le contrat de location des copieurs mairie/école prend fin le 30 juin 2024. Après lecture des tarifs antérieurs et proposés, l'entreprise Koesio est retenue.

Le 09 septembre 2024

1 – REGLEMENT DU COLUMBARIUM : Le nouveau règlement est approuvé.

2 – SECURISATION DU BOURG : DEMAND DE LA SUBVENTION « FACIL » : Le Conseil Municipal décide de la création d'un plateau ralentisseur sur la D227, dans le bourg de la commune. Il demande à bénéficier de la subvention « Facil » à hauteur de 50%, le montant à charge restant pour la commune sera prévu au budget 2025 soit 13 734,35€.

3 – TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB) ET COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) : EXONERATION EN FAVEUR DES IMMEUBLES SITUES EN ZONE France RURALITES REVITALISATION RATTACHES A UN ETABLISSEMENT REMPLISSANT LES CONDITIONS REQUISES POUR BENEFICIER DE L'EXONERATION DE CFE PREVUE A L'ARTICLE 1466G DU CODE GENERAL DES IMPOTS : - La commune prend acte du classement en zone FRR. Le conseil municipal décide – de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones France Ruralités Revitalisation mentionnées aux articles II et II de l'article 44 quindecies A du Code Général des Impôts et rattachés à un établissement remplissent les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisations foncières des entreprises prévues à l'article 1466 G du code général des impôts. Le conseil municipal décide également l'exonération de la cotisation foncière des entreprises prévue en faveur des opérations visées à l'article 1466 G du Code Général des Impôts,

4 –_RAPPORT TRIENNAL DE SUIVI DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS SUR LA COMMUNE DE LAVERGNE : Le conseil municipal approuve le rapport.

Le 12 novembre 2024

1 – TARIFS COMMUNAUX 2025 (*en page suivante*)

2 - PROJET DE LOTISSEMENT A BRIDEAU HAUT : La commune a reçu en don par Mme BUGIER un terrain au lieu-dit « Brideau Haut ». Afin de suivre ses volontés établies par testament, le conseil municipal décide de faire une demande de certificat d'urbanisme.

3 - INVESTISSEMENTS 2025 : Le conseil municipal liste les investissements à prévoir l'année prochaine.

4 - PROJET D'ALIGNEMENT AU LAC DU BOURBOUX

5 - SECURISATION DE LA SORTIE DE LADOUÉ : DEPLACEMENT DU PANNEAU « LAMOTHE D'ALES »

6 - DEMANDE DE LA COMMUNE D'AGNAC : MUTUALISATION DES VEHICULES : Au vu des difficultés de gestion, d'organisation et d'usure des véhicules, le conseil municipal décide de ne pas mutualiser les véhicules entre les deux communes.

7 – ECHANGES DE PARCELLES A L'IMPASSE DE BOIS VERT : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, pour finaliser le dossier relatif à la plateforme de retournement à Bois Vert le dossier doit être finalisé chez la notaire. Le conseil municipal approuve l'échange de parcelles.

TARIFS COMMUNAUX 2025

Location de la salle des fêtes

	Commune de Lavergne	Extérieurs
Particuliers	150 €	350 €
Associations	Gratuit	↖ Périumètre communauté communes : 230€ ↖ Hors périmètre : 500€

Deux chèques de caution sont demandés lors de la signature du contrat de location

➤ L'un de 250€ pour le matériel ➤ L'un de 250€ pour le ménage

Jeton de chauffage : 4€

Cimetière

♦ Concessions :

Tombes ou caveaux de 30 ans : 65€ le m²

Utilisation du caveau communal : 30€ mensuel

♦ Columbariums : (la case peut recevoir jusqu'à 4 urnes)

Columbarium de 30 ans : 550€

♦ Jardin du souvenir :

Tarif de 75 € (dont 35€ la plaque)





Ecole

L'équipe enseignante reste inchangée pour la rentrée de septembre 2024:

Mme Jessica MAILLET: CM1-CM2 (20 élèves)

Mme Maïté SIMON : CP-CE1-CE2 (20 élèves)

Mme Christel PICCOLO : maternelle, PS-MS-GS (22 élèves), directrice.

Rappel inscriptions

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans (naissance 2022).

Pensez à venir les inscrire avant la fin du mois de juin 2025, voire avant.

Pour la rentrée 2025, seront acceptés les enfants nés en 2022, hors commune, dans la mesure des places disponibles.



Sorties pédagogiques



La part pédagogique est agrémentée de sorties scolaires. Ces dernières permettent de réinvestir les apprentissages. Un travail d'exploitation très riche est développé autour de ces sorties que ce soit en amont (préparation) ou en aval (exploitation des connaissances et photos faites sur le terrain).

Ces sorties ne seraient possibles sans l'ASCOPELAV, association de coopérative scolaire de l'école de Lavergne. Par ses actions diverses (repas, animations pendant les vacances, loto des cases ...), cette dernière récolte des fonds afin d'apporter un complément financier nécessaire à toutes les activités pédagogiques et culturelles de l'école (sorties, abonnements, etc.) dont bénéficient tous les enfants de l'école.

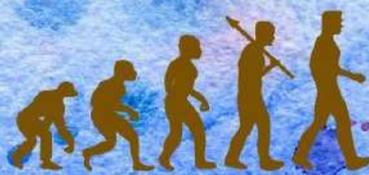
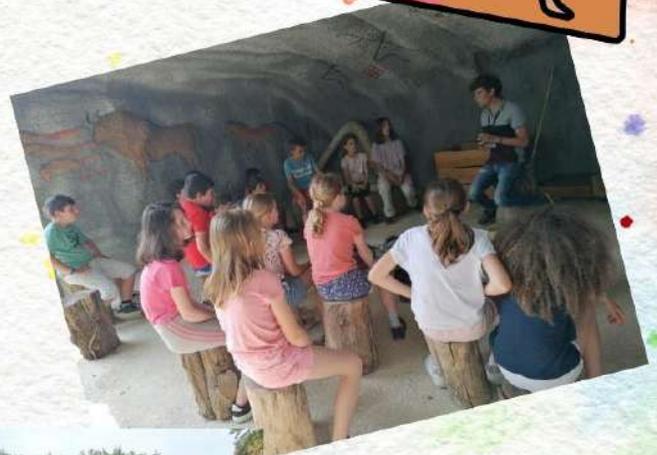


Participation aux actions "Nettoyons la nature" en septembre pour les maternelles et les cycles 3 et "les jours nets du 47" pour les maternelles

Participation à des rencontres sportives avec les écoles de Lauzun, Tombeboeuf, Saint Pardoux Isaac et Miramont de Guyenne pour les trois classes.



Visite de Lascaux IV et du parc de Thôt



Bibliothèque Roger Davezac à Lavergne



La bibliothèque est ouverte à tous !

Un large éventail de livres est proposé et régulièrement renouvelé avec des achats et des échanges à la Médiathèque Départementale.

Petits et grands trouveront leur bonheur parmi les romans, les albums, les B.D, les documentaires, les policiers... à leur disposition.

Nous sommes là pour vous accueillir, vous accompagner dans vos choix et aussi écouter vos propositions.

La bibliothèque est ouverte au public tous les mardis de 16h30 à 18h30.

Elle accueille les élèves de l'école de 15h à 16h30.

La bibliothèque est un lieu de convivialité.

Notre bibliothèque fait partie de Biblio'Résô. Avec une adhésion de 10 €, vous accédez aux bibliothèques de Saint-Pardoux-Isaac, Saint-Colomb, Roumagne, Agnac, Peyrière, Lauzun.

Nous vous attendons pour partager le plaisir de la lecture !

Maryse,
Claudine,
Maité

Nos associations

AMICALE LAIQUE : Présidente Mme Isabelle DUPOUX
tél. : 05.53.94.36.46

ASCOOPELAV (Coopérative Scolaire) : Présidente Mme Sonia BOYANCE
mail : ascoopelav@gmail.com

L'ECHO DE LA DOURDENNE : Présidente Mme Yvette MONCHANY
tél. : 05.53.93.86.54

BIEN VIVRE À BOIS VERT : Président M. Jean-Claude BIERRY
tél. : 06.03.59.50.27

CLUB DE GYM : Présidente Mme Marie RIEMENSBERGER
tél. : 05.53.93.31.35

LES SANGLIERS DE LA DOURDENNE Président M Alain MOURS
tél. : 05.53.20.71.78 / mail : asmours.lavergne@gmail.com

CLUB DE PECHE A LA MOUCHE : Président M. Alain LARTIGUE
tél. : 06.70.50.50.84 / mail : lartiguealain@orange.fr

STE DE CHASSE : Président M. Xavier VIDAL
tél. : 05.53.88.83.76 ou 06.21.46.34.93

**AS MIRAMONT-LAVERGNE FOOTBALL : Présidents M. José RAMOS
et M. César ENRIQUEZ**
mail : foot.asml@gmail.com

AMICALE DES JEUNES RURAUX : Présidente Mme Christiane ROUJOL
tél : 06.74.62.15.21 mail : christiane.roujol@gmail.com

Merci à vous tous d'animer notre village !

Amicale laïque de LAVERGNE.

Cette année 2024, l'Amicale a pu proposer diverses animations telles que belote, repas, journées pêche au lac des Faugères, **fête de l'été** et, pour la première fois, nous avons assuré le repas dans le cadre des manifestations pour **Octobre Rose** organisées au village.

A cette occasion, l'Amicale a fait don du montant des courses à Action cancer 47 pour la lutte contre le cancer du sein.



Les projets pour l'année 2024-2025 :

Soirée repas : 15 mars 2025.

Journées pêche : 06 avril et 18 mai 2025.

Fête de l'été : 3 jours de festivités pour petits et grands. Les 6, 7, 8 juin 2025.

Participation à la journée dédiée à Octobre rose.

Le bureau de l'amicale :

Président honoraire	Jacques RIEMENSBERGER	05.53.92.25.10
Présidente	Isabelle DUPOUX	05.53.94.36.46
Vice-présidents	Jean-Claude VIDAL	05.53.93.35.00
	Maxime LAFFORET	06.78.99.47.76
Trésorier	Bernard LOPEZ	06.17.78.39.83
Trésorier adjoint	Xavier DUPOUX	06.47.36.94.46
Secrétaire	Charlotte LOUCOS	06.46.67.59.87
Secrétaire adjointe	Aurore LAFFORET	06.67.58.48.31

L'amicale est ouverte à tous et vous serez les bienvenus si vous désirez nous rejoindre.

Merci à tous qui, en participant à nos animations, faites vivre l'Amicale et notre village de LAVERGNE.

A très bientôt

Les membres de l'Amicale.



Une nouvelle année a démarré pour l'association avec 4 nouveaux membres qui viennent d'intégrer le bureau.

Présentation du bureau :

Présidente : Sonia BOYANCE

Vice-présidente : Jonathan BOURGUES

Secrétaire : Adélaïde ANCELIN

Vice-secrétaire : Patricia CARTY

Trésorière : Christelle DARGON

Vice-trésorière : Elodie RATEAU

Cette année nous avons déjà organisé pour les enfants de l'école une après-midi sur le thème d'Halloween le 31 octobre 2024. Les enfants ont pu faire des activités manuelles ainsi qu'un atelier maquillage, un atelier pâtisserie puis un goûter et enfin une petite séance « cinéma ».



Les prochaines manifestations à retenir organisé par l'association :

- LOTO le samedi 18 janvier 2025 à 14h
- Concours de belote le samedi 18 janvier 2025 à 21h
- Soirée concert/tapas (week-end 26 et 27 avril 2025, date à définir)
- Randonnée pédestre le dimanche 22 juin 2025

Vous pouvez suivre l'actualité de l'association tout au long de l'année via la page facebook « Ascoopelav Lavergne », des manifestations peuvent éventuellement s'ajouter.

Nous avons pour l'année 2023-2024 un bilan positif.

Tous les enfants de l'école ont pu partir pour une journée à LASCAUX, ainsi qu'à plusieurs sorties scolaire grâce aux différentes manifestations organisées par l'association, aux participations des parents et aux multiples dons.

Nous tenions à remercier toutes les personnes, associations, entreprises et collectivités qui nous ont aidés à atteindre cet objectif.

Le bureau

CLUB GENERATION MOUVEMENT

« ECHO DE LA DOURDENNE »



En 2024, notre club n'a eu d'autre ambition que de se rencontrer, bavarder, et de profiter des instants de joie, tous ensemble réunis dans la bonne humeur et la convivialité.

Les rencontres mensuelles ont eu lieu les derniers jeudis de chaque mois, animés par des petits lotos et la pause goûter.

Les anniversaires individuels de nos adhérents sont souhaités chaque mois. Les intéressés reçoivent des fleurs ou des bouteilles de vins.

En janvier, c'est l'occasion de se retrouver après les fêtes et de se souhaiter les vœux pour la nouvelle année, après un petit loto, nous avons célébré l'épiphanie avec la dégustation de la traditionnelle galette.

Notre seul but en vous offrant ces pâtisseries était de vous régaler et de passer tous ensemble un très plaisant après-midi.

En février, pour l'Assemblée Générale, le club a convié ses membres. Elle a été suivie d'un repas au restaurant à Allemans du Dropt, qui nous a gentiment accueillis. Ce fut un après-midi convivial.

En mai, lors de notre repas de l'amitié, nos convives ont contribué à l'élan de joie et de se retrouver autour d'une bonne table et de savourer un excellent menu. A cette occasion nous avons eu le plaisir de fêter les noces de diamant, 60 ans, de Monique et Jean-Louis Sterling. Celles qui symbolisent la solidité et la richesse d'une vie partagée. Nous leur adressons nos félicitations à eux deux ! Le club leur a offert une composition florale et une bouteille de champagne.

Pour la fête des mères et des pères, le club a voulu marquer son empreinte en distribuant à chaque maman un pot de géranium et à chaque papa une bonne bouteille de vin.

En décembre, nous avons clôturé l'année en fêtant Noël autour d'un goûter de friandises et de boissons. La Municipalité a offert les pâtisseries, nous les en remercions.

Que toutes les personnes qui, de par leur volonté, leur travail, leur esprit d'animations, apportent à la vie du club un mieux-être, trouvent un très cordial remerciement. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à notre club une bonne continuité.

Notre club et ses adhérents vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'années, et leurs meilleurs vœux pour cette année 2025

La Présidente et son Conseil d'Administration

Bien Vivre à Bois Vert



Cette année l'association Bien Vivre à Bois Vert nous a fait son cinéma.

Notre repas annuel était placé sous le signe du « septième art », terme inventé par le critique Italien Riccioto Canudo en 1923. De nombreuses affiches anciennes et originales exposées dans la salle des fêtes nous ont fait revivre, au son de célèbres musiques de films, les meilleurs moments du « grand écran ». Jean Luc Godard ne disait-il pas « la télévision fabrique l'oubli, le cinéma fabrique des souvenirs ».

Deux projecteurs des années 1949, l'un montrant le mécanisme intérieur, l'autre en état de marche nous a fait remonter le temps pour dévoiler, en noir et blanc, le voyage de la toute nouvelle Reine d'Angleterre Elisabeth II dans les îles Tonga du pacifique (1953).

Une soixantaine d'adultes se sont affrontés dans un quizz cinématographique et musical accessible à tous et, une douzaine d'enfants (le club des détectives) ont mené une enquête ponctuée de découvertes ludiques (portrait-robot, empreintes digitales, message à l'encre sympathique...) pour découvrir le voleur du trésor (une malle remplie de jeux et de friandises). Tous sont repartis avec leur diplôme de détective et des étoiles dans les yeux.

De nombreux bénévoles se sont investis pour la décoration, les questions, les musiques, les jeux et la technique. Un grand merci à tous, c'était un énorme et long travail de préparation.

Comme tous les ans, beaucoup de petites mains ont aidé à la confection des entrées et nos chefs cuisiniers, comme toujours, se sont surpassés. Félicitations à tous.

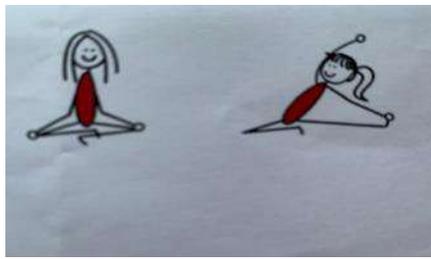
Vos 15 desserts et amuse-bouches ont, une fois de plus, fait l'unanimité. Que de talents exprimés dans cette ronde des desserts.

Au nom de tout le bureau, je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et que 2025 vous apporte santé, bonheur et sérénité.

Le Président

Composition du bureau :

<i>Jean-Claude BIERRY</i>	<i>Président</i>
<i>Jean-Claude TAMISE</i>	<i>Vice-Président</i>
<i>Eliane Pinaud</i>	<i>Trésorière</i>
<i>Béatrice DE BORTOLI</i>	<i>Secrétaire</i>



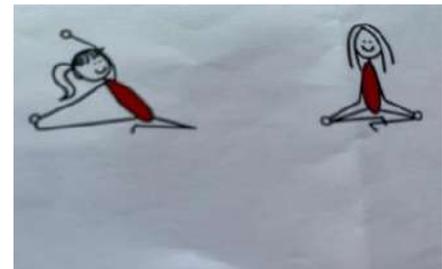
Gym Pilates à Lavergne

La méthode Pilates permet de renforcer les muscles profonds responsables de notre posture, de développer et équilibrer le corps et ce, tout en douceur. C'est une mise en forme excellente pour le dos et les articulations.

Les séances de déroulent à la salle des fêtes de Lavergne dans une ambiance conviviale.

Elles sont dispensées par Nathalie Terrier, diplômée du Brevet d'Edicateur Sportif des Métiers et de la Forme (BESS) et formée spécifiquement à l'enseignement du Pilate. De plus elle suit régulièrement de nombreuses formations dont elle enrichit ensuite les cours, permettant ainsi aux participants d'évoluer en découvrant de nouvelles formes de pratique.

Les messieurs tout comme les dames sont les bienvenus.



2 séances sont proposées :

- ♣ le mardi 9h-10h30 pour les débutants
- ♣ le mardi 10h30-12h pour les personnes ayant déjà un peu pratiqué le Pilate

Pour tout renseignement : Marie Riemensberger 05 53 93 31 35





*Les sangliers de la
Dourdenne*

Association qui a pour but d'aider à l'organisation de randonnées et à l'entretien des chemins communaux et privés dans le cadre de loisirs verts.

Composition du bureau : Président : Alain Mours
 Trésorier : Laurent Mours/Alain Costansa
 Secrétaire : Willy Pavan

La randonnée Moto Quad s'est déroulée le dimanche 25 août 2024 au départ des écuries chez Laurent Mours au même endroit que la banderolée.

Les pilotes ont apprécié car le casse-croûte et le repas se faisaient également sur le même site.

110 motos et quads ont participé sur le circuit de 60 km à faire deux fois mêlant des passages roulants et techniques avec beaucoup de parties boisées.

Le tracé est principalement chez les propriétaires privés.

Les routes représentent 5% du parcours.

Le défléchage du parcours a été fait le jour même.

Merci beaucoup à tous les propriétaires privés pour leurs accords de passages dans les bois et les chemins.

Nous rappelons que ces accords sont exclusivement donnés pour cette journée.

Nous remercions les maires pour les autorisations de passage sur les chemins communaux : Lavergne, Montignac de Lauzun, St Colomb de Lauzun et Bourgougnague,

Remerciement également à toutes les personnes qui aident pour la réussite de cette journée, ainsi que la mairie de Lavergne et notre sponsor CREA'TIFS COIFFURE pour leur soutien.

Prochain rendez-vous : Le dimanche 31 août 2025

Bonnes Fêtes à tous !!!





Des nouvelles du Club de Pêche à la mouche du BOURBOUX

Le président Alain LARTIGUE indique le peu d'activité lors de la saison écoulée.

Le trésorier Jean Louis SARTELLI présente le bilan financier qui se termine avec un léger bénéfice de 80 euros.

Alain LARTIGUE remercie Jean Louis SARTELLI pour son investissement et le travail accompli pour tenir les finances de l'association.

Le bureau est reconduit à l'unanimité :

Président : Alain LARTIGUE **Trésorier** : Jean Louis SARTELLI **Secrétaire** : André DELHAYE.

Jean LANDUREIN assurera comme d'habitude la garderie du lac

Par manque d'un nombre suffisant d'adhérents et donc de finances il est décidé de ne pas procéder à un lâcher de truites. La cotisation annuelle est fixée à 50 euros. La réglementation sera la suivante :

- Carte de pêche obligatoire, car le lac est classé en eau libre et de ce fait la réglementation générale de la pêche s'y applique,
- Tous modes de pêche autorisés sauf au vif ou au poisson mort ainsi que les appâts naturels hormis l'asticot et le pinkies,
- Un seul hameçon ardillon écrasé,
- La pêche de la carpe s'effectuera uniquement au coup (grande canne),
- Pendant la fermeture de la pêche aux carnassiers seuls les streamers animés avec une canne à mouche sera possible. (Du dernier dimanche de janvier au soir au dernier samedi d'avril au matin)
- No-kill intégral, poissons remis à l'eau avec les précautions favorisant leur survie.

Deux barques sont à la disposition des pêcheurs qui pourront aussi pratiquer en float tube.

André DELHAYE et Alain LARTIGUE proposent de s'occuper de la remise en état des bancs des barques qui présentent des faiblesses le bois étant très abimé.

La demande de l'AAPPMA de Lauzun, présentée par Monsieur Cappé, qui consisterait à effectuer des lâchers de truites dans le lac du Bourboux en remplacement de ceux effectués dans la Dourdenne, ceci en raison de l'état encombré des rives et aussi d'éventuelles crues n'est pas validée par l'AG. Le règlement du lac imposant la graciation du poisson est incompatible avec une pêche de reprise. Il est proposé à monsieur Cappé de trouver une possible solution au lac municipal de Lauzun qui est actuellement en no-kill, mais que l'on peut faire évoluer vers une pêche banale autorisant la garde des prises par simple demande à la fédération départementale de pêche qui le fera paraître sur l'arrêté réglementaire annuel. Alain Lartigue se propose de contacter Marc Amice le président de l'AAPPMA de Lauzun pour discuter avec lui de cette possibilité.

Le nettoyage des bords du lac a été réalisé le vendredi 15 novembre.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

LE FIN CHASSEUR LAVERGNOIS



Nous vous rappelons la composition du bureau :

→ Président : M. Xavier VIDAL

→ Secrétaires: M. Christophe FERBOEUF – M. Rémi PREVÔT

→ Trésoriers : M. Bernard LANDREAU - M. Stéphane BARBEYROL

Une nouvelle saison de chasse vient de s'ouvrir ce 8 septembre au grand bonheur des chasseurs et de leurs fidèles chiens. Cette année encore, nous avons marqué cette ouverture par un petit pot de l'amitié à 11h30 à la maison de la chasse afin de pouvoir échanger sur cette rentrée « estivale ».

Notre Assemblée Générale s'est tenue le dimanche 25 août 2024 et nous avons constaté une légère diminution de permis de chasser pour la saison 2024/2025.

Nos piégeurs de la commune ont œuvré aussi toute l'année afin de réguler les animaux classés Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD). Nous avons détruit 11 corbeaux (pris en cage), 10 renards, 31 ragondins, 24 pies, 6 corbeaux au fusil et 4 sangliers.

Nous restons toute l'année à votre écoute si des nuisibles vous créent des soucis, n'hésitez pas à faire appel à nous via la mairie. Nous avons malheureusement constaté des actes malveillants sur des pièges ou cages. Cette régulation est nécessaire et elle est régit par une décision préfectorale, de ce fait peut être sanctionnée.

Nous avons honoré notre quota en tuant 40 chevreuils. Dès décembre, les battues reprendront pour les chevreuils (40 bracelets), aux sangliers (illimités) et renards dans le cadre de la régulation annuelle sur l'ensemble des terres communales selon le plan de chasse établi.

Nous essaierons de faire un repas en début d'été 2025 afin que nous puissions nous retrouver autour d'une bonne table.

Nous remercions, toute la population pour son implication lors du civet de chevreuil, des saucisses de chevreuil, cela nous permet de vivre financièrement. Nous cuisinerons à nouveau pour vous régaler en 2025.

Nous remercions M. le Maire, les Conseillers, les Présidents des autres Associations et leurs membres et tous les bénévoles qui s'impliquent à fond, pour que notre société de chasse puisse vivre en toute quiétude.

Restez attaché à nos valeurs traditionnelles !

Nous vous souhaitons, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président

Xavier VIDAL

C'est aussi la Rentrée du Foot

Après la rentrée scolaire, l'heure de la Rentrée du Foot est aussi venue à Miramont !

Nos 240 licenciés dont ses 110 jeunes (35 féminines) font également leur rentrée dans le club.

Des tous petits 6 ans aux 15 ans (catégories au foot : U7/U9/U11/U13/U15), c'est près de 15 éducateurs présents pour accueillir et encadrer ces jeunes tout au long de la saison.

Nos infrastructures, terrains et vestiaires, sont donc occupés du lundi au dimanche avec parfois plus de 4 catégories en même temps les mardis ou jeudis.

Un terrain de foot five devrait bientôt voir le jour d'ici la fin de l'année ce qui faciliterait grandement les soirs d'entraînements ou nous avons près de 80 jeunes sur un même terrain.

Pour autant, notre club se porte bien et il est toujours aussi bien ancré dans notre territoire. Véritable lieu de socialisation et d'intégration, notre association sportive contribue largement à son rôle sociétal.

Aujourd'hui, fort d'un investissement quotidien des bénévoles dirigeants, des éducateurs, des licenciés, le club mène à bien ses missions éducatives auprès de nombreuses et nombreux pratiquants.

Au-delà des valeurs éducatives, des apprentissages sportifs, des bienfaits pour leur santé, nous sommes fiers d'accompagner nos jeunes licenciés pour devenir les jeunes footballeurs citoyens de demain.



CLUB DE FOOT MIRAMONT-LAVERGNE



Voici le bureau pour notre association « Amicale des Jeunes Ruraux » de Lavergne :

- ✿ Présidente : Mme Christiane ROUJOL
- ✿ Trésorier : M. Didier LANDES
- ✿ Secrétaire : Mme Carine DELLA LIBERA

Nous remercions tous ceux qui sont venus partager le 20 juillet 2024 un moment festif à Lavergne lors de la prairie en fête !

Malgré les aléas météo, les bénévoles de l'AJR espèrent que vous avez passé une bonne soirée



Notre association a également participé cette année à l'organisation de la randonnée du Patrimoine le 13 septembre 2024 ainsi qu'à la randonnée équestre et pédestre organisée pour octobre rose le 13 octobre 2024.

Dates à retenir pour 2025 :

- 19 juillet 2025 « la prairie en fête saison 3 »

Notre association est ouverte à tous les nouveaux bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter pour prendre des informations si vous êtes intéressés !



Les membres du bureau.

QUELQUES PHOTOS DE NOTRE BEAU VILLAGE



Vue de la salle des fêtes



Eglise de Lamothe



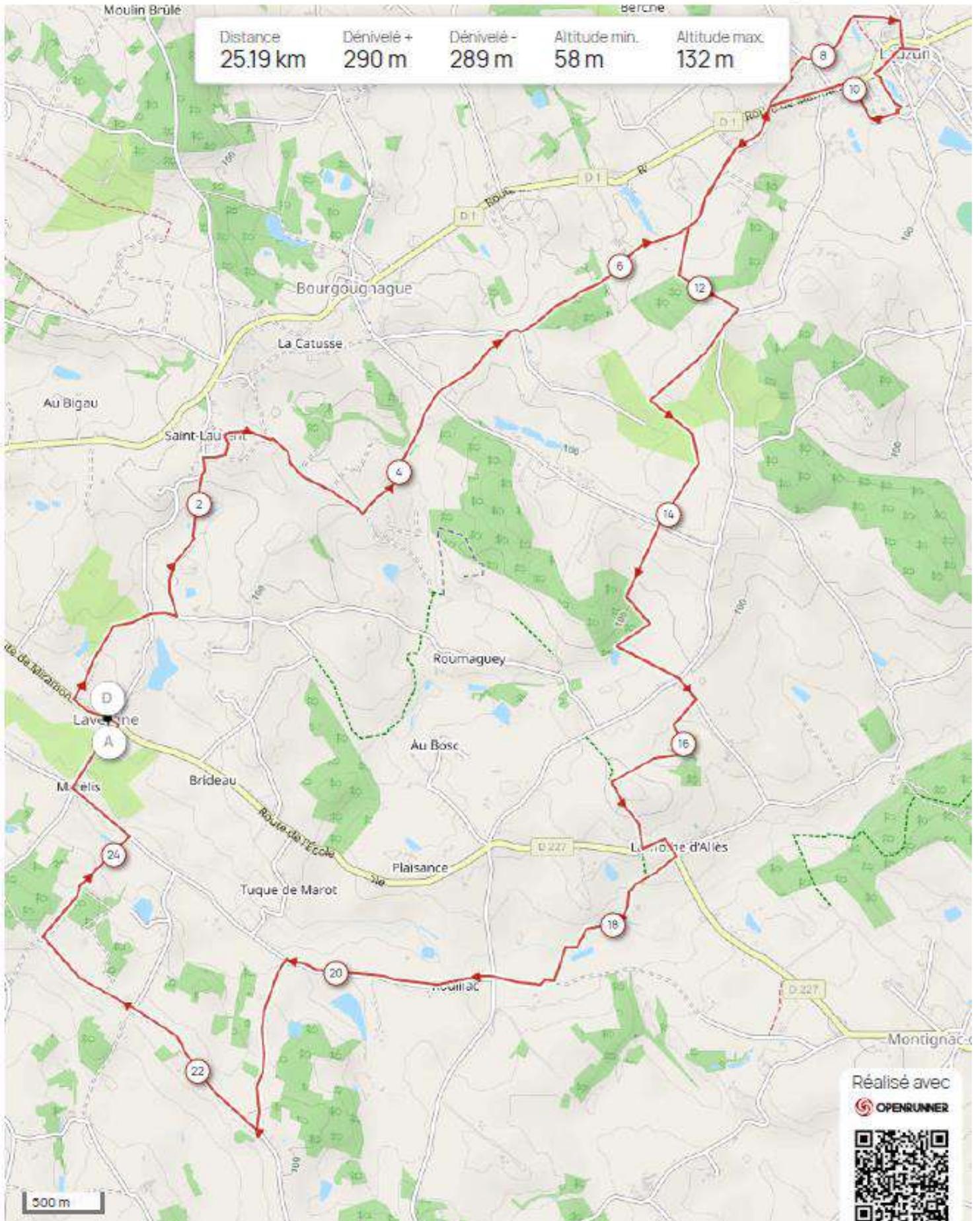
La croix



Le moulin

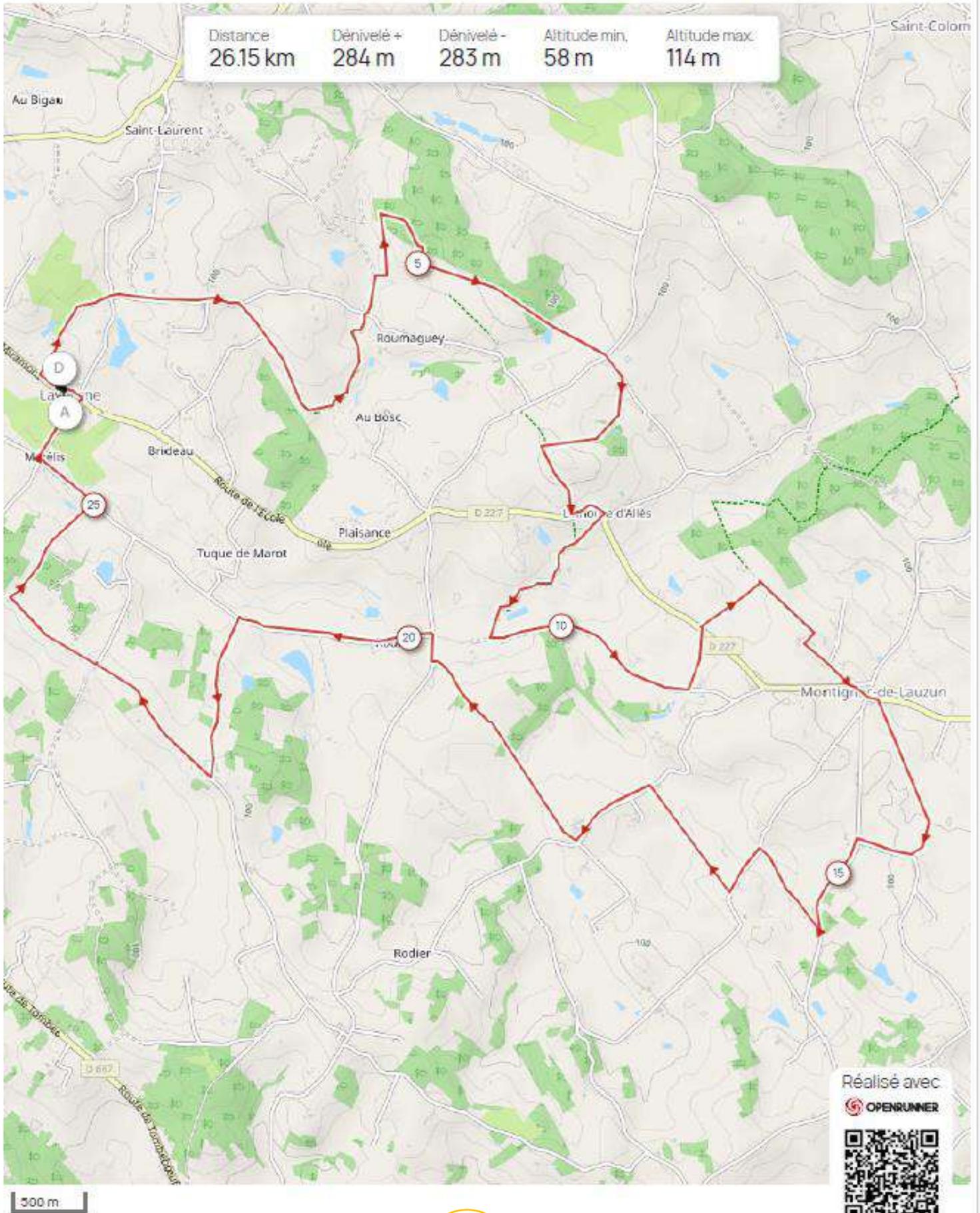
1^{ER} CIRCUIT DE VTT A LAVERGNE

ParcoursCCPLauzunVTT10 Les bois de Lavergne #16741719



2EME CIRCUIT DE VTT A LAVERGNE

Parcours CCPLauzun VTT11 La Dourdène #18989393





BONUS – pour les enfants

Recette facile

"LAIT DE POULE DE NOËL"

- 1 litre de lait
- 6 jaune d'oeuf frais (au moins)
- 1 gousse de vanille fendue
- 4 c. à soupe de sucre (ou du miel)
- 4 c spe crème épaisse
- 1 tasse de café (au moins)

- **ÉPICES** : 1 baton de cannelle- 2 clous de girofle - 1 pincée muscade-cardamome-zeste d'orange ou citron

- (Option : 4 c. à soupe de rhum pour les adultes)

- **AU FOUET**:

- faire blanchir le sucre et le jaune d'oeuf. Ajouter 1/3 du lait froid et mélanger.
- Faire chauffer les 2/3 de lait restant dans une casserole avec la vanille et les épices (retirer les épices après quelques minutes)
- mélanger le lait froid à la préparation chaude et faire épaissir en fouettant ... (Pour éviter le caillage, ne pas chauffer la crème au-delà de 160 °)
- Déguster chaud ou placer au frigo pour consommer très froid
- saupoudrer de cacao avant de servir (miettes de meringue écrasée ou chantilly vanillée)
- Disposer un biscuit au pain d'épices en accompagnement et

C'est Noël



Labyrinthe de Noël

Labyrinthe Noël

Jeu de labyrinthe

Vite, le père Noël cherche des petits lutins fûtés ! Réussis à t'échapper de ce labyrinthe en évitant les obstacles de Noël qui n'hésiteront pas à te jouer des tours magiques !
Ho ho ho !

NUMEROS PRATIQUES

Pompiers 18
Caserne boulevard de Lattre de Tassigny 05 53 93 20 89

Hôpital de Marmande 05 53 20 30 40

Gendarmerie 17 – Avenue de Grammont (rte de Marmande) 05 53 83 39 10

Docteur Dubroca 05 53 93 20 46 ou 05 53 93 43 39

Docteur Laplanche 05 53 93 89 58

Docteur Biamou 05 53 79 36 60

Ambulances Roux Z.A de Bouilhaguet – Rte de Marmande 05 53 93 34 29

Hantute et Fils – Miramont de Guyenne 05 53 89 14 28

Infirmières de Miramont de Guyenne 05 53 93 22 03

Infirmières de Saint Pardoux Isaac 05 53 93 27 30

Laboratoire Miramont de Guyenne 05.53.20.67.67

Centre antipoison Réponse jour et nuit 05 56 96 40 80

Service de garde des pharmaciens Nuits et jours fériés, un seul numéro 05 53 94 31 65

ADMR Saint Pardoux Isaac 05 53 79 93 35

UNA GUYENNE 47 05 53 76 06 30

Ostéopathe Mme BAYARD à Miramont de Guyenne 06 71 53 84 94

Pédicure-Podologue Mme BOTTEON Sandrine à Miramont de Guyenne 05 53 79 98 45

SOMMAIRE

- Page 1 : Le mot du Maire
- Page 2 à 5 : Nos réalisations et projets
- Page 7 : Etat civil / Finances
- Page 8 : Application Lumiplan
- Page 9 à 11 : Délibérations 2024
- Page 12 : Tarifs communaux 2025
- Page 13 à 14 : Notre école
- Page 15 : Notre bibliothèque
- Page 16 à 26 : Nos associations
- Page 27 : Quelques photos de notre beau village
- Page 28 et 29 : Circuits VTT à Lavergne
- Page 30 : Bonus (pour les enfants)